



GRESSY FLASH

Numéro 267

27 Novembre 2020



Chers Amis,

Notre ami, Daniel Deparis, hospitalisé par suite d'une covid et de séquelles insurmontables, nous a quittés le 9 novembre. Ses cendres ont été mises au tombeau dans le caveau familial de Gressy, village où il a vécu pendant plus de 40 ans.

Il a été un personnage emblématique de notre village. Altruiste et généreux, il a toujours souhaité se consacrer et se dévouer à la vie de notre

communauté.

Il fut mon adjoint dès 1995 puis exerça à nouveau aux mêmes fonctions en 2001. Il a consacré parallèlement à son travail à la RATP, un temps important à l'étude de dossiers rébarbatifs et a assumé pendant de longues années un combat contre le constructeur du Domaine de l'Orme pour les malfaçons qu'un trop grand nombre de copropriétaires ont eu à subir. Il était infatigable, perspicace, pointilleux mais déjà à cette époque sa stature, sa verve bougonne faisaient souvent entendre raison à celles et ceux qui ne partageaient pas la vue du bien commun mais la défense d'intérêts moins généreux.

Son intérêt aux enfants, aux adolescents, à nos concitoyens l'ont mené tout naturellement vers le GAG auprès de tous ceux qui voulaient, qui tenaient à donner à notre village cette âme, cette tranquillité de vie que nous avons toujours goûtées et protégées. Après ces deux mandats et cette présidence il a souhaité prendre un peu de distance et avec l'arrivée de la retraite, il reprit part au monde associatif en aidant son épouse à Gressy d'Hier et d'Aujourd'hui, puis intégra une chorale de Claye-Souilly qui fit goûter de merveilleux moments de musique du monde entier dans les salles des fêtes ou les églises des environs de Gressy.

La photo choisie par sa famille qui le montre allant sans doute vers la mairie avec son chien « Nounou » pour prendre un petit café comme il en avait pris l'habitude prouve cette bonhomie et cette liberté d'esprit qui le caractérisaient et qui plaçaient, pour lui, la personne humaine et son épanouissement au-dessus de toutes les autres valeurs.

Il a été un homme de l'ombre, ne recherchant ni honneurs ni remerciements. Il avait une haute conception de l'intérêt public, ce qui le faisait apprécier de tous ceux qui ont travaillé avec lui. Au nom de notre village, je lui adresse un très grand merci et à son épouse Annick, ses enfants et toute sa famille, notre affection très attristée.

CAMPAGNE CALENDRIERS 2021

Contexte sanitaire oblige, cette campagne annuelle d'appel aux dons est perturbée par les restrictions de circulation. Les modalités de l'opération prévoient que les pompiers (dotés de masques, de gel hydroalcoolique et de troncs pour recueillir les dons) participent tout de même à une collecte « physique » sur le secteur de Claye-Souilly, Gressy, Messy, Saint Mesmes, Nantouillet, Charny, Villevaudé, Annet sur Marne, Jablines, Charmentray, Precy sur Marne et Fresnes sur Marne.

Les dons reçus à l'occasion de la vente des calendriers sont reversés dans un pot commun. Les sapeurs-pompiers clayois passent en général à votre domicile et remettent un reçu pour assurer une traçabilité des dons.

Les sommes récoltées par les pompiers permettent d'assurer un arbre de Noël pour les enfants du personnel, elles servent aussi aux activités sportives, à l'amélioration de la vie en caserne, à assurer le bien-être et les soins de notre mascotte "Perle" et à financer l'assurance des pompiers. Une partie des dons est également reversée aux structures qui viennent en aide aux orphelins des pompiers.

Ils ont besoin de VOUS pour les soutenir dans leur quotidien, et vous proposent d'acheter leur calendrier en ligne

<https://www.helloasso.com/associations/amicale-des-sapeurs-pompiers-de-claye-souilly/formulaires/1>

Il vous sera ensuite déposé dans votre boîte aux lettres.



PROXY A OUVERT SES PORTES

Notre petite supérette a ouvert ses portes et rendra service à un grand nombre d'habitants surtout dans le contexte sanitaire actuel.



Vous serez accueillis du lundi au samedi de 8 à 13 heures puis de 15 à 21 heures. Le magasin sera également ouvert de 9 à 13 heures le dimanche.

Le temps de l'installation du système pour paiement par carte bancaire prévu le 5 décembre prochain, les paiements de vos achats ne

pourront se faire qu'en espèces.

Nous espérons que ce commerce sera bien fréquenté afin de garantir sa pérennité. Situé à l'entrée du village sur la rue Saint-Denis à l'arrêt du bus, il peut servir également aux habitants des autres villages qui peuvent profiter d'un stationnement aisé et s'approvisionner avant de regagner leur domicile.

Coronavirus : il existe des gestes simples pour vous protéger et protéger votre entourage



Se laver les mains
très régulièrement



Tousser ou éternuer dans
son coude ou dans un mouchoir



Utiliser des mouchoirs
à usage unique



Saluer sans se serrer la main,
éviter les embrassades



Après les fêtes, il est temps de dire au revoir à notre sapin de Noël. Ne soyez pas triste car vous pouvez lui offrir une seconde vie !

Nous vous invitons à le présenter lors de la collecte des déchets végétaux du mois de janvier ou à le déposer aux points de collectes. Toutes les informations sont sur votre calendrier de collecte 2021. Vous pouvez également le consulter sur notre site internet www.sigidurs.fr

Les sapins de Noël ainsi collectés seront recyclés et non plus incinérés. Ils seront ensuite broyés, défibrés puis transformés en un compost rempli de fertilisants, notamment l'azote, qui permettra d'enrichir la terre sur laquelle il sera épandu.

Attention, seuls les sapins naturels seront collectés. Ils devront être présentés :

- Dépouillés de toute décoration (crochets, guirlandes, boules, lumières, neige artificielle...);
- Sans le pied et les éventuels emballages ;
- Non emballés dans un sac plastique ou un sac à sapin ;
- Sans dépasser 2 mètres de hauteur et 10 cm de diamètre pour le tronc.
- Si vous avez opté pour un sapin de grande taille vous devrez le couper ou le déposer en déchèterie.

Nous tenons à exprimer notre reconnaissance à l'Hypermarché Carrefour de Claye-Souilly pour le don d'un grand nombre de chrysanthèmes qui nous a permis de fleurir chacune des tombes de notre cimetière.



BELLE IDEE DE NOTRE COOPERATIVE SCOLAIRE

L'année 2021 approche à grands pas et tout le monde espère qu'elle sera bien meilleure que 2020 qui sera à oublier le plus rapidement possible. Dans cette optique et pour avoir quelques ressources pour les sorties scolaires et les divers intervenants extérieurs, les bénévoles de cette association locale font un appel à votre gentillesse.

La coopérative souhaite proposer aux parents des enfants de l'école la vente de masques avec un logo thermocollé à leurs initiales au profit de l'association.

Dans le cadre de cette démarche, l'association nous a sollicités et c'est avec plaisir que nous avons donné notre accord pour vous proposer la vente aussi aux habitants de Gressy de masques au logo de Gressy qui seront fabriquée à la demande.

En conséquence, merci d'adresser à l'école ou à la mairie vos demandes par un petit message manuscrit comportant votre nom, vos coordonnées, le nombre de masques que vous souhaitez recevoir accompagnés de votre don.

Vous participerez ainsi à la vie de notre école et de cette belle association. Un grand merci pour votre attention.

Conçue et fabriquée par les enfants du Centre de Loisirs, une boîte à lettres a été installée dans le hall de la mairie.

Cette boîte est destinée à recevoir les lettres qui sont adressées au Père Noël. Elles seront relevées et envoyées directement au Père Noël afin que celui-ci puisse préparer les joujoux, les friandises et tout autre sorte de cadeaux qui seront déposés à temps au pied du sapin pour faire la joie des enfants sages.

La municipalité s'associe à cette merveilleuse idée de notre centre de loisirs et attend donc la visite des enfants.



Nous vous invitons à consulter notre site internet à l'adresse suivante :

<https://www.gressy.fr/enfance-jeunesse/centre-de-loisir>

Vous y découvrirez une vidéo préparée à l'attention des parents qui confient leurs enfants à notre Centre de Loisirs.

CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS

Décidément cette année nous aura réservé beaucoup de déception : nous n'avons même pas pu réunir notre conseil municipal des enfants, élu au mois d'octobre après une petite campagne électorale et affichage des programmes, comme à l'accoutumé le jour de la cérémonie du souvenir le 11 novembre.



Nous sommes heureux de vous présenter nos nouveaux petits conseillers qui se sont déjà mis au travail sous la houlette de Mesdames Billon, Brickert et de Monsieur Chomat.

Nous souhaitons plein de réussite à nos petits amis : Zoé QUENEHEN, Lucas SENTI, Claire MARCOUILLER, David LE TOUS, Liana BOURGEOIS, Léane ESTEVE et Chloé GENIER

TENEZ VOS CHIENS EN LAISSE, NE LES LAISSEZ PAS DIVAGUER, RAMASSEZ LEURS DEJECTIONS

Nous recevons à nouveau des plaintes de nos habitants qui sont victimes des incivilités dues aux promeneurs avec leurs chiens. Ce sont souvent des personnes âgées qui risquent un accident en voulant ramasser les déjections de vos animaux favoris et nettoyer leur trottoir devant chez eux. Pensez à elles !